

**GRILLE DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ
AU 1^{ER} AVRIL 2008**

Grille des tarifs d'électricité

Hausse moyenne de 2,9 % au 1er avril 2008

Article 1er avril 2007	Article 1er avril 2008	Tarif	Description	Prix 1er avril 2007	Prix 1er avril 2008	Variation 1er avril 2008
2.6	2.6	<i>D</i>	Redevance d'abonnement par jour 30 premiers kWh par jour Reste de l'énergie Prime de puissance, hiver (> 50 kW)	40,64 € 5,29 € 7,03 € 5,46 \$	40,64 € 5,40 € 7,33 € 6,21 \$	0,0% 2,1% 4,3% 13,7%
2.17	2.17	<i>DM</i>	Redevance d'abonnement par jour par multiplicateur 30 premiers kWh par jour par multiplicateur Reste de l'énergie Prime de puissance, hiver (> 50 kW)	40,64 € 5,29 € 7,03 € 1,35 \$	40,64 € 5,40 € 7,33 € 1,53 \$	0,0% 2,1% 4,3% 13,3%
2.24	2.24	<i>DT</i>	Redevance d'abonnement par jour Prix de l'énergie : T° >= -12°C ou -15°C Prix de l'énergie : T° < -12°C ou -15°C Prime de puissance, hiver (> 50 kW) : mesurage collectif Prime de puissance, hiver (> 50 kW) : mesurage individuel	40,64 € 4,08 € 17,55 € 1,35 \$ 5,46 \$	40,64 € 4,33 € 17,55 € 1,53 \$ 6,21 \$	0,0% 6,1% 0,0% 13,3% 13,7%
2.34	2.34	<i>DH</i>	Redevance d'abonnement par jour Prix de l'énergie : été et reste de l'hiver Prix de l'énergie : 6h à 11h et 15h à 22h, semaine hiver	40,64 € 4,13 € 14,64 €	40,64 € 4,38 € 14,64 €	0,0% 6,1% 0,0%
s. o.	2.48	<i>DA</i>	Redevance d'abonnement par jour 15 premiers kWh : été, hors pointe Reste de l'énergie : été, hors pointe 15 premiers kWh : hiver, hors pointe Reste de l'énergie, hiver, hors pointe 15 premiers kWh : pointe Reste de l'énergie : pointe Prix par kWh pendant les heures critiques <i>Pointe : 6h à 22h du lundi au vendredi</i> <i>Hors pointe : 22h à 6h du lundi au vendredi ; samedi et dimanche</i>	s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o.	40,64 € 4,51 € 6,30 € 3,33 € 5,12 € 6,01 € 7,80 € 17,80 €	s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o.
s. o.	2.54	<i>DB</i>	Redevance d'abonnement par jour 15 premiers kWh : hors pointe Reste de l'énergie : hors pointe 15 premiers kWh : pointe Reste de l'énergie : pointe	s. o. s. o. s. o. s. o.	40,64 € 4,51 € 6,30 € 6,01 € 7,80 €	s. o. s. o. s. o. s. o. s. o.
3.2	3.2	<i>G</i>	Redevance d'abonnement par mois Prime de puissance (> 50 kW) 15 090 premiers kWh par mois Reste de l'énergie Minimum par mois - polyphasée	12,33 \$ 15,18 \$ 8,47 € 4,31 € 36,99 \$	12,33 \$ 15,54 \$ 8,72 € 4,48 € 36,99 \$	0,0% 2,4% 3,0% 3,9% 0,0%
3.7	3.7	<i>G courte durée</i>	Majoration de la redevance et du montant mensuel minimal Majoration de la prime de puissance mensuelle en période d'hiver	12,33 \$ 5,34 \$	12,33 \$ 5,49 \$	0,0% 2,8%
3.9	3.9	<i>Activités d'hiver</i>	Indice de référence au 31 mars 2006 Majoration au 1er avril de chaque année à compter de 2006 Indice de majoration au 1er avril 2008 = 1,1461	1,08 2%	1,08 2%	s. o. s. o.
3.11	3.11	<i>G-9</i>	Prime de puissance Prix de l'énergie Minimum par mois - monophasée Minimum par mois - polyphasée Majoration pour mauvais facteur de puissance : 1er avril 2008 Majoration pour mauvais facteur de puissance : 1er avril 2009 Majoration pour mauvais facteur de puissance : 1er avril 2010	3,90 \$ 8,74 € 12,33 \$ 36,99 \$ 3,12 \$ 6,24 \$ 9,33 \$	3,99 \$ 9,01 € 12,33 \$ 36,99 \$ 3,15 \$ 6,30 \$ 9,45 \$	2,3% 3,1% 0,0% 0,0% 1,0% 1,0% 1,3%
3.14	3.14	<i>G-9 courte durée</i>	Majoration du montant mensuel minimal Majoration de la prime de puissance mensuelle en période d'hiver	12,33 \$ 5,34 \$	12,33 \$ 5,49 \$	0,0% 2,8%
3.19	3.19	<i>GD</i>	Prime de puissance Prix de l'énergie : été Prix de l'énergie : hiver	4,80 \$ 5,22 € 13,29 €	4,89 \$ 5,41 € 13,76 €	1,9% 3,6% 3,5%

Note : les prix des tarifs DA et DB seront recalibrés pour tenir compte de la décision de la Régie dans la présente demande

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 2,9 % au 1er avril 2008

Article 1er avril 2007	Article 1er avril 2008	Tarif	Description	Prix 1er avril 2007	Prix 1er avril 2008	Variation 1er avril 2008
4.2	4.2	<i>M</i>	Prime de puissance 210 000 premiers kWh par mois Reste de l'énergie	13,23 \$ 4,31 € 2,81 €	13,44 \$ 4,48 € 2,93 €	1,6% 3,9% 4,3%
4.5	4.5	<i>M</i>	Prime de dépassement mensuelle	14,16 \$	14,37 \$	1,5%
4.9	4.9	<i>M courte durée</i>	Majoration de la prime de puissance mensuelle en hiver	5,34 \$	5,49 \$	2,8%
4.17	4.17	<i>Tarif de transition - Fabrication de neige</i>	Indice de référence au 30 avril 1996 Majoration de la facture du client au 1er mai de chaque année à compter de 1996 et au 1er avril de chaque année à compter de 2005, en sus de la hausse moyenne Prix en vigueur au 1er avril 2008 = 10,59 €/kWh (indice = 3,2776)	1,0 8%	1,0 8%	s. o. s. o.
4.21	4.21	<i>Tarif de transition - Photosynthèse</i>	Redevance mensuelle Redevance mensuelle sur la puissance contractuelle (par kW) Prix de l'énergie	34,77 \$ 6,48 € 3,51 €	34,77 \$ 6,48 € 3,51 €	s. o. s. o. s. o.
4.26	4.26	<i>Tarif de transition - Photosynthèse</i>	Dépassement de plus de 10 % de la puissance contractuelle	13,50 \$	13,50 \$	s. o.
4.27	4.27	<i>Tarif de transition - Photosynthèse</i>	Indice de référence au 1er avril 2005 Majoration au 1er avril 2005, 2006 et 2007 en sus de la hausse moyenne Majoration au 1er avril de chaque année à compter de 2008, en sus de la hausse moyenne Indice de majoration de facture au 1er avril 2008 = 1,3811	1,0 5% 8%	1,0 5% 8%	s. o. s. o. s. o.
4.32 et 4.33	4.32 et 4.33	<i>Rodage de nouveaux équipements</i>	Majoration du prix moyen	4%	4%	s. o.
4.46	4.46	<i>Électricité interruptible - Moyenne puissance</i>	Crédit fixe (par kW) Crédit variable (par kWh)	1,25 \$ 7,00 €	1,25 \$ 7,00 €	s. o. s. o.
4.48	4.48	<i>Électricité interruptible - Moyenne puissance</i>	Pénalité (par kW)	0,25 \$	0,25 \$	s. o.
4.55	4.55	<i>Option d'utilisation des groupes électrogènes de secours</i>	Crédit fixe pour la période d'hiver (par kW) Crédit variable pour les 40 premières heures d'interruption (par kWh) Crédit variable pour les 60 heures d'interruption suivantes (par kWh)	7,00 \$ 8,00 € 15,00 €	7,00 \$ 8,00 € 15,00 €	s. o. s. o. s. o.
4.57	4.57	<i>Option d'utilisation des groupes électrogènes de secours</i>	Pénalité (par kW) Montant pour calcul de la pénalité maximale (par kW)	0,60 \$ 2,40 \$	0,60 \$ 2,40 \$	s. o. s. o.
5.2	5.2	<i>L</i>	Prime de puissance Prix de l'énergie	11,97 \$ 2,81 €	12,18 \$ 2,91 €	1,8% 3,6%
5.5	5.5	<i>L</i>	Prime de dépassement quotidienne Prime de dépassement mensuelle	6,99 \$ 20,97 \$	7,11 \$ 21,33 \$	1,7% 1,7%
5.12	5.12	<i>L (municipalité)</i>	Indice de référence au 31 mars 2006 Majoration au 1er avril de chaque année à compter de 2006, en sus de la hausse moyenne Indice de majoration au 1er avril 2008 = 1,5833	1,4120 0,5%	1,4120 0,5%	s. o. s. o.
5.15	5.15	<i>H</i>	Prime de puissance Énergie : autre que jours de semaine en hiver Énergie : jours de semaine en hiver	4,80 \$ 4,48 € 17,00 €	4,89 \$ 4,64 € 17,61 €	1,9% 3,6% 3,6%
5.20 a)	5.20 a)	<i>LD (option ferme)</i>	Prime de puissance Énergie : autre que jours de semaine en hiver Énergie : jours de semaine en hiver	4,80 \$ 4,48 € 17,00 €	4,89 \$ 4,64 € 17,61 €	1,9% 3,6% 3,6%
5.20 b)	5.20 b)	<i>LD (option non ferme)</i>	Prime de puissance par jour d'interruptions planifiées Prime de puissance par jour d'interruptions non planifiées Prix de l'énergie Maximum par mois - prime de puissance	0,49 \$ 0,98 \$ 4,48 € 4,80 \$	0,50 \$ 1,00 \$ 4,64 € 4,89 \$	2,0% 2,0% 3,6% 1,9%
5.23	5.23	<i>LD (option non ferme)</i>	Prix par kWh consommé sans autorisation	50 €	50 €	s. o.

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 2,9 % au 1er avril 2008

Article 1er avril 2007	Article 1er avril 2008	Tarif	Description	Prix 1er avril 2007	Prix 1er avril 2008	Variation 1er avril 2008
5.35	5.35	<i>Rodage de nouveaux équipements (12 périodes ou plus)</i>	Majoration maximale du prix moyen Majoration minimale du prix moyen	4% 1%	4% 1%	s. o. s. o.
5.36	5.36	<i>Rodage de nouveaux équipements (moins de 12 périodes)</i>	Majoration du prix moyen	4%	4%	s. o.
5.40 b)	5.40 b)	<i>Essais d'équipements</i>	Multiplicateur appliqué en été (par kW) Multiplicateur appliqué en hiver (par kW)	10,00 € 30,00 €	10,00 € 30,00 €	s. o. s. o.
5.43	5.43	<i>LP (Tarif dépannage chaudière combustible)</i>	Redevance annuelle Fourniture	1 000 \$ Prix de l'électricité additionnelle	1 000 \$ Prix de l'électricité additionnelle	s. o. s. o.
5.50	5.50	<i>LP</i>	Prix par kWh consommé sans autorisation	0,50 \$	0,50 \$	s. o.
6.19	6.20	<i>Électricité interruptible - Grande puissance</i>	Crédit nominal fixe par période d'hiver (par kW) Crédit nominal variable pour les 40 premières heures d'interruption (par kWh) Crédit nominal variable pour les 60 heures d'interruption suivantes (par kWh)	7,00 € 8,00 € 15,00 €	7,00 € 8,00 € 15,00 €	s. o. s. o. s. o.
6.23	6.24	<i>Électricité interruptible - Grande puissance</i>	Pénalité (par kW) Montant pour calcul de la pénalité maximale (par kW)	0,60 \$ 2,40 \$	0,60 \$ 2,40 \$	s. o. s. o.
6.31	6.32	<i>Électricité additionnelle</i>	Frais de sortie de NYISO Zone M jusqu'à la frontière du Québec (¢US/kWh)	0,06 €	0,06 €	s. o.
6.35	6.36	<i>Électricité additionnelle</i>	Prix du kWh au-delà de la référence en période de restriction	0,50 \$	0,50 \$	s. o.
7.1	7.1	<i>D réseaux autonomes</i>	Énergie excédant 30 kWh par jour	30,14 €	31,01 €	2,9%
7.2	7.2	<i>DM réseaux autonomes</i>	Énergie excédant 30 kWh par jour par multiplicateur	30,14 €	31,01 €	2,9%
7.4	7.4	<i>G, G-9, M, MA rés. autonomes</i>	Pénalité sur l'énergie	66,46 €	68,39 €	2,9%
7.6	7.6	<i>Tarif MA - Structure</i>	Centrale au diesel lourd (par kW au-delà de 900 kW) Centrale au diesel lourd (par kWh au-delà de 390 000 kWh) Autres cas (par kW au-delà de 900 kW) Autres cas (par kWh au-delà de 390 000 kWh)	27,24 \$ 14,51 € 53,52 \$ 32,56 €	27,66 \$ <i>Mise à jour octobre 2007</i> 54,36 \$ <i>Mise à jour octobre 2007</i>	1,5% s. o. 1,6% s. o.
7.7	7.7	<i>Tarif MA - Révision des prix de l'énergie</i>	A - Centrale au diesel lourd - coût d'entretien et d'exploitation (par kWh) B - Centrale au diesel lourd - coût de l'énergie établi pour 2006 (par kWh) C - Prix moyen du diesel n°6 (2% s) pour la région de Montréal (prix en date d'octobre 2006 : 60,92 \$/baril) D - Prix moyen de référence du diesel lourd n°6 (2% s) (par baril) E - Autres cas - coût d'entretien et d'exploitation (par kWh) F - Autres cas - coût de l'énergie établi pour 2006 (par kWh) G - Prix moyen du diesel n°1 pour la région de Montréal (prix en date d'octobre 2006 : 70,18 \$/litre) H - Prix moyen de référence du diesel n°1 (par litre)	2,40 € 11,57 € s. o. 58,20 \$ 2,40 € 26,44 € s. o. 61,51 €	2,44 € 11,57 € s. o. 58,20 \$ 2,44 € 26,44 € s. o. 61,51 €	1,7% s. o. s. o. s. o. 1,7% s. o. s. o. s. o.
8.2	8.2	<i>a) T1 (quotidien)</i> <i>b) T2 (hebdomadaire)</i> <i>c) T3 (30 jours ou plus)</i>	Prime de puissance par jour Maximum par semaine Prime de puissance par semaine Maximum par mois Prime de puissance par mois	4,05 \$ 12,18 \$ 12,18 \$ 36,45 \$ 36,45 \$	4,17 \$ 12,53 \$ 12,53 \$ 37,50 \$ 37,50 \$	3,0% 2,9% 2,9% 2,9% 2,9%
8.3	8.3	<i>T (montant minimal)</i>	Minimum par mois - monophasée Minimum par mois - polyphasée	7,32 \$ 21,93 \$	7,53 \$ 22,56 \$	2,9% 2,9%
9.4	9.4	<i>Éclairage public (service général)</i>	Prix de l'énergie (1re tranche d'énergie du tarif G)	8,47 €	8,72 €	3,0%
9.10	9.10	<i>Éclairage public (service complet)</i> <i>Luminaires normalisés</i> <i>Tarif par luminaire</i>	Vapeur de sodium : 3 600 lumens Vapeur de sodium : 5 000 lumens (ou 70 W) Vapeur de sodium : 8 500 lumens (ou 100 W) Vapeur de sodium : 14 400 lumens (ou 150 W) Vapeur de sodium : 22 000 lumens (ou 250 W) Vapeur de mercure : 10 000 lumens (ou 250 W) Vapeur de mercure : 20 000 lumens (ou 400 W)	17,40 \$ 19,17 \$ 20,88 \$ 22,50 \$ 26,43 \$ 25,26 \$ 33,18 \$	s. o. 19,74 \$ 21,48 \$ 23,16 \$ 27,21 \$ 25,98 \$ 34,14 \$	s. o. 3,0% 2,9% 2,9% 3,0% 2,9% 2,9%
s. o.	9.10		Tarif en vigueur le Majoration pour luminaires non visés par l'article 9.10	s. o. s. o.	31 mars 08 2,9%	s. o. s. o.

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 2,9 % au 1er avril 2008

Article 1er avril 2007	Article 1er avril 2008	Tarif	Description	Prix 1er avril 2007	Prix 1er avril 2008	Variation 1er avril 2008
9.11	Abrogé	<i>Éclairage public (service complet) Luminaire non normalisés Tarif par luminaire</i>	Incandescence + réflecteur : 1 000 lumens Incandescence + réflecteur : 2 500 lumens Incandescence + réflecteur : 4 000 lumens Incandescence + réflecteur + diffuseur : 2 500 lumens Incandescence + réflecteur + diffuseur : 4 000 lumens Incandescence + réflecteur + diffuseur : 6 000 lumens Vapeur de mercure : 7 000 lumens Vapeur de mercure : 50 000 lumens Tarif en vigueur le Majoration pour luminaires non visés par les art. 9.10 et 9.11	27,45 \$ 32,37 \$ 37,80 \$ 32,37 \$ 37,80 \$ 42,78 \$ 22,68 \$ 67,89 \$ 31 mars 07 1,92%	s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o.	s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o. s. o.
9.15	9.14	<i>Sentinelles (avec poteau) Tarif par luminaire</i>	7 000 lumens (ou 175 W) 20 000 lumens (ou 400 W)	35,43 \$ 46,65 \$	36,45 \$ 48,00 \$	2,9% 2,9%
9.16	9.15	<i>Sentinelles (sans poteau) Tarif par luminaire</i>	7 000 lumens (ou 175 W) 20 000 lumens (ou 400 W)	27,81 \$ 40,11 \$	28,62 \$ 41,28 \$	2,9% 2,9%
10.2	10.2	<i>Crédits d'alimentation en moyenne ou en haute tension</i>	Tension égale ou supérieure à 5 kV, mais inférieure à 15 kV Tension égale ou supérieure à 15 kV, mais inférieure à 50 kV Tension égale ou supérieure à 50 kV, mais inférieure à 80 kV Tension égale ou supérieure à 80 kV, mais inférieure à 170 kV Tension égale ou supérieure à 170 kV	0,552 \$ 0,882 \$ 1,962 \$ 2,409 \$ 3,228 \$	0,561 \$ 0,897 \$ 1,995 \$ 2,451 \$ 3,285 \$	1,6% 1,7% 1,7% 1,7% 1,8%
10.3	10.3	<i>Crédits d'alimentation aux tarifs domestiques</i>	Tension égale ou supérieure à 5 kV	0,218 €	0,222 €	1,8%
10.4	10.4	<i>Rajustement pour pertes de transformation</i>	Réduction mensuelle sur la prime de puissance	14,88 €	15,30 €	2,8%
11.3	11.3	<i>Service VISILEC</i>	Montant par mois	89 \$	89 \$	s. o.
s. o.	11.11	<i>Service VIGIELIGNE</i>	Montant annuel Montant supplémentaire pour une 2e ou une 3e licence Montant facturé par licence supplémentaire	s. o. s. o. s. o.	2 400 \$ 600 \$ 120 \$	0,0% 0,0% 0,0%
s. o.	11.18	<i>Service SIGNATURE (service de base)</i>	Montant annuel Montant additionnel par point de livraison supplémentaire	s. o. s. o.	15 000 \$ 10 000 \$	0,0% 0,0%
s. o.	11.19	<i>Service SIGNATURE (Options)</i>	Montant annuel pour le suivi des harmoniques Montant annuel pour le tableau de bord local	s. o. s. o.	5 000 \$ 500 \$	0,0% 0,0%
12.2	12.3	<i>Frais de nature administrative</i>	Frais de gestion de dossier Frais d'ouverture de dossier Frais de mise sous tension à la suite d'une demande de cessation Frais pour provision insuffisante	20 \$ 50 \$ 130 \$ s. o.	20 \$ 50 \$ s. o. 10 \$	s. o. s. o. s. o. s. o.
12.3	s. o.	<i>Frais concernant les modes de fourniture</i>	Montant unitaire pour transformateur à deux enroutements (par kVA de transformation installée)	2 \$	s. o.	s. o.
s. o.	12.5	<i>Frais liés à l'alimentation</i>	Frais de mise sous tension Frais de déplacement sans mise sous tension Frais spéciaux de raccordement pour réseau autonome :	s. o. s. o. s. o.	220 \$ 146 \$ 5 000 \$	s. o. s. o. s. o.
<p><i>Note concernant les articles 12.5 à 12.8 :</i> Le calcul des différents frais liés au service d'électricité applicables au 1er avril 2008 est présenté à l'annexe A du présent document.</p>			<p>20 premiers kW (par kW) Excédent (par kW) Frais d'interruption de service : Au point de livraison Autres</p>	<p>s. o. s. o. s. o. s. o. s. o.</p>	<p>250 \$ 50 \$ 220 \$</p>	<p>s. o. s. o. s. o. s. o. s. o.</p>

Grille des tarifs d'électricité
Hausse moyenne de 2,9 % au 1er avril 2008

Article 1er avril 2007	Article 1er avril 2008	Tarif	Description	Prix 1er avril 2007	Prix 1er avril 2008	Variation 1er avril 2008
			<i>Prix par bâtiment - souterrain - Lorsque l'option de lignes locale et principale souterraines est choisie :</i>			
			Bâtiment individuel unifamilial avec coffret de branchement de 600 A	s. o.	12 271 \$	s. o.
			Bâtiment individuel unifamilial avec coffret de branchement de 400 A	s. o.	5 836 \$	s. o.
			Bâtiment individuel unifamilial avec coffret de branchement de 200 A	s. o.	4 631 \$	s. o.
			Maison jumelée	s. o.	3 921 \$	s. o.
			Maison en rangée	s. o.	2 898 \$	s. o.
			Duplex	s. o.	6 259 \$	s. o.
			Triplex	s. o.	6 967 \$	s. o.
			Multiplex 4 logements	s. o.	8 207 \$	s. o.
			Multiplex 5 logements	s. o.	12 868 \$	s. o.
			Multiplex 6 logements	s. o.	12 941 \$	s. o.
			Multiplex 7 logements	s. o.	16 162 \$	s. o.
			Multiplex 8 logements	s. o.	17 254 \$	s. o.
			Prix par mètre supplémentaire en souterrain	s. o.	24 \$	s. o.
			<i>Prix de travaux aériens - Ligne basse et moyenne tension :</i>			
			Par poteau sans usage en commun et basse tension	s. o.	1 085 \$	s. o.
			Par poteau avec usage en commun et basse tension	s. o.	662 \$	s. o.
			Par poteau sans usage en commun et moyenne tension	s. o.	1 359 \$	s. o.
			Par poteau avec usage en commun et moyenne tension	s. o.	829 \$	s. o.
			Par poteau d'ancrage et jambe de force sans usage en commun	s. o.	1 085 \$	s. o.
			Par poteau d'ancrage et jambe de force avec usage en commun	s. o.	662 \$	s. o.
			Par ancrage sans usage en commun	s. o.	433 \$	s. o.
			Par ancrage avec usage en commun	s. o.	264 \$	s. o.
			Par hauban	s. o.	338 \$	s. o.
			Par protection de ligne moyenne tension monophasée	s. o.	596 \$	s. o.
			Par protection de ligne moyenne tension triphasée	s. o.	1 692 \$	s. o.
			<i>Prix de travaux aériens - Excédent de câble de branchement basse tension :</i>			
			Par mètre pour un coffret de branchement de 200 A, 120/240 V	s. o.	14 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 400 A, 120/240 V	s. o.	30 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 600 A, 120/240 V	s. o.	80 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 200 A, 347/600 V	s. o.	16 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 400 A, 347/600 V	s. o.	33 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 600 A, 347/600 V	s. o.	87 \$	s. o.
			<i>Prix de travaux aériens - Excédent de conducteur de branchement moyenne tension :</i>			
			Par mètre pour une ligne monophasée en 2 ACSR	s. o.	21 \$	s. o.
			Par mètre pour une ligne triphasée en 2 ACSR	s. o.	33 \$	s. o.
			Par mètre pour une ligne triphasée en 2/0 ACSR	s. o.	37 \$	s. o.
			<i>Prix de travaux souterrains - Excédent de câble de branchement basse tension :</i>			
			Par mètre pour un coffret de branchement de 200 A, 120/240 V	s. o.	14 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 400 A, 120/240 V	s. o.	27 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 600 A, 120/240 V	s. o.	44 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 200 A, 347/600 V	s. o.	14 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 400 A, 347/600 V	s. o.	24 \$	s. o.
			Par mètre pour un coffret de branchement de 600 A, 347/600 V	s. o.	58 \$	s. o.
			<i>Prix de travaux souterrains - Excédent de câble de branchement moyenne tension :</i>			
			Par mètre pour la 1ère section, 2 X 3/0 A1, monophasé	s. o.	39 \$	s. o.
			Par mètre pour la 1ère section, 2 X 3/0 A1, triphasé	s. o.	97 \$	s. o.
			Par mètre pour la 1ère section, 4 X 3/0 A1, monophasé	s. o.	77 \$	s. o.
			Par mètre de section supplémentaire, 2 X 3/0 A1, monophasé	s. o.	182 \$	s. o.
			Par mètre de section supplémentaire, 2 X 3/0 A1, triphasé	s. o.	240 \$	s. o.
			Par mètre de section supplémentaire, 4 X 3/0 A1, monophasé	s. o.	192 \$	s. o.
			Par ensemble de jonctions, 2 X 3/0 A1, monophasé dans une chambre de raccordement	s. o.	2 523 \$	s. o.
			Par ensemble de jonctions, 2 X 3/0 A1, triphasé dans une chambre de raccordement	s. o.	5 848 \$	s. o.
			Par ensemble de jonctions, 4 X 3/0 A1, monophasé dans une chambre de raccordement	s. o.	4 187 \$	s. o.

Grille des tarifs d'électricité

Hausse moyenne de 2,9 % au 1er avril 2008

Article 1er avril 2007	Article 1er avril 2008	Tarif	Description	Prix 1er avril 2007	Prix 1er avril 2008	Variation 1er avril 2008
<i>Prix de travaux souterrains - Ligne basse tension :</i>						
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade triple 3/0 A1 (120/240 V)	s. o.	14 \$	s. o.
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade triple 350 kcmil (120/240 V)	s. o.	20 \$	s. o.
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade triple 500 kcmil (120/240 V)	s. o.	27 \$	s. o.
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade triple 750 kcmil (120/240 V)	s. o.	44 \$	s. o.
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade quadruple 3/0 A1 (347/600 V)	s. o.	14 \$	s. o.
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade quadruple 350 kcmil (347/600 V)	s. o.	24 \$	s. o.
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade quadruple 500 kcmil (347/600 V)	s. o.	38 \$	s. o.
			Par mètre de câble pour une ligne en torsade quadruple 750 kcmil (347/600 V)	s. o.	58 \$	s. o.
			Par point de circuit monophasé (120/240 V)	s. o.	398 \$	s. o.
			Par point de circuit triphasé (347/600 V)	s. o.	584 \$	s. o.
			Par section de câble de 30 mètres et moins, de 500 kcmil et moins	s. o.	1 435 \$	s. o.
			Par section de câble de plus de 30 mètres, de 500 kcmil et moins	s. o.	2 298 \$	s. o.
			Par section de câble de plus de 500 kcmil	s. o.	2 298 \$	s. o.
<i>Prix de travaux souterrains - Ligne moyenne tension :</i>						
			Par mètre de câble, 3/0 A1, monophasé	s. o.	19 \$	s. o.
			Par mètre de câble, 3/0 A1, triphasé	s. o.	48 \$	s. o.
			Par mètre de câble, 750 kcmil, triphasé	s. o.	110 \$	s. o.
			Par point de circuit avec jonction simple prémoulée, 3/0-3/0 A1 monophasé	s. o.	631 \$	s. o.
			Par point de circuit avec jonction simple prémoulée, 3/0-3/0 A1 triphasé	s. o.	1 463 \$	s. o.
			Par point de circuit avec jonction simple prémoulée, 750-750 kcmil triphasé	s. o.	2 167 \$	s. o.
			Par point de circuit dérivation 2 voies, 750 kcmil triphasé	s. o.	3 734 \$	s. o.
			Par point de circuit dérivation 3 voies, 750 kcmil triphasé	s. o.	3 156 \$	s. o.
			Par point de circuit dérivation 4 voies, 750 kcmil triphasé	s. o.	3 387 \$	s. o.
			Par section de câble	s. o.	2 873 \$	s. o.
			Par test de générateur de tension	s. o.	1 149 \$	s. o.

ANNEXE A

**BASE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX, COÛTS ET FRAIS
LIÉS À L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE**

Table des matières

1. INTRODUCTION	5
2. PRIX EN VIGUEUR AU 1^{ER} AVRIL 2008.....	5
2.1. FRAIS DE MISE SOUS TENSION, FRAIS D'INTERRUPTION DE SERVICE ET FRAIS DE DÉPLACEMENT SANS MISE SOUS TENSION.....	5
2.1.1. <i>Frais de mise sous tension.....</i>	5
2.1.2. <i>Frais d'interruption de service</i>	5
2.1.3. <i>Frais de déplacement sans mise sous tension</i>	6
2.2. ALLOCATIONS MONÉTAIRES	6
2.2.1. <i>Allocation pour usage domestique (par unité de logement).....</i>	6
2.2.2. <i>Allocation pour usage autre que domestique (par kW).....</i>	6
2.2.3. <i>Prime d'ajustement de l'allocation pour usage autre que domestique (par kW)....</i>	7
2.3. COMPOSANTES DE LA GRILLE DE CALCUL DU COÛT DES TRAVAUX PRÉVUE À L'ANNEXE VII DES CONDITIONS DE SERVICE ET BASE DES DONNÉES	8
2.4. PRIX PAR MÈTRE EN AÉRIEN	9
2.4.1. <i>Ligne monophasée sans usage en commun</i>	9
2.4.2. <i>Ligne triphasée sans usage en commun</i>	10
2.4.3. <i>Crédit pour usage en commun (par mètre)</i>	11
2.5. PRIX PAR BÂTIMENT EN SOUTERRAIN.....	14
2.5.1. <i>Lorsque l'option de ligne locale souterraine et de ligne principale aérienne est choisie</i>	14
2.5.2. <i>Lorsque l'option de lignes locale et principale souterraines est choisie</i>	19
2.5.3. <i>Prix par mètre supplémentaire en souterrain</i>	23
2.6. PRIX DE TRAVAUX AÉRIENS	24
2.6.1. <i>Ligne basse et moyenne tension.....</i>	24
2.6.2. <i>Excédent de câble de branchement basse tension</i>	29
2.6.3. <i>Excédent de conducteur de branchement moyenne tension.....</i>	32
2.7. PRIX DE TRAVAUX SOUTERRAINS	35
2.7.1. <i>Excédent de câble de branchement basse tension</i>	35
2.7.2. <i>Excédent de câble de branchement moyenne tension</i>	36
2.7.3. <i>Ligne basse tension.....</i>	39
2.7.4. <i>Ligne moyenne tension</i>	42

1. INTRODUCTION

1 Les tableaux des pages suivantes présentent le détail du calcul des prix, coûts et
2 frais liés à l'alimentation en électricité qui figurent à la grille des tarifs d'électricité
3 aux articles 12.5, 12.6, 12.7 et 12.8. Tel qu'autorisé par la Régie dans sa
4 décision D-2007-81, ces différents prix sont établis sur la base des données
5 disponibles au moment du dépôt du dossier tarifaire en utilisant la grille qui figure
6 à l'annexe D de HQD-12, document 1. La base d'établissement des principales
7 données utilisées est présentée à la section 2.3 du présent document.

2. PRIX EN VIGUEUR AU 1^{ER} AVRIL 2008

2.1. Frais de mise sous tension, frais d'interruption de service et frais de déplacement sans mise sous tension

2.1.1. Frais de mise sous tension

8 Les frais de mise sous tension sont de 220 \$. Ces frais découlent de frais
9 initiaux de 200 \$ auxquels sont ajoutés 20 \$ pour réduire l'écart sur une
10 période de cinq (5) ans entre le montant des frais chargés aux clients et le
11 coût réellement encouru par le Distributeur, soit 301 \$ pour 2007.

2.1.2. Frais d'interruption de service

12 Les frais d'interruption de service au point de livraison demeurent
13 inchangés et sont de 50 \$, Quant aux frais d'interruption de service ailleurs
14 qu'au point de livraison, ils sont de 220 \$. Leur base d'établissement est la
15 même que celle des frais de mise sous tension (voir section 2.1.1).

2.1.3. Frais de déplacement sans mise sous tension

1 Les frais de déplacement sans mise sous tension sont de 146 \$, établis sur
2 la base du coût moyen de déplacement d'une équipe pour se rendre sur un
3 lieu pour l'année 2007. Voir également la section 2.3 pour l'établissement
4 du taux horaire.

2.2. Allocations monétaires

2.2.1. Allocation pour usage domestique (par unité de logement)

5 L'allocation est de 3 080 \$ par unité de logement. Ce montant correspond
6 au produit de l'allocation pour usage autre que domestique, soit 385 \$/kW
7 (voir la section 2.2.2), par 8 kW.

2.2.2. Allocation pour usage autre que domestique (par kW)

8 L'allocation est de 385 \$ par kW, comme l'indique le tableau suivant.

1

TABLEAU A1

Équivalence de l'annuité des coûts de distribution MT de 35,15 \$/kW en investissement

CALCUL DES ANNUITÉS

Investissement (\$/kW)		316 \$
Taux d'actualisation		6,46%
Entretien et exploitation		1,69%
Taxe sur le capital	2008	0,36%
	2009	0,24%
	2010	0,12%
	2011+	0,00%
Taxe sur les services publics		0,55%
Nombre d'années		30

Années	Amortissement	Amort. cumulé	Actif net	Coût du financement	Sous total annuel/kW	Entretien et Exploitation	Coût annuel/kW incluant e&e	Taxe sur le capital	Taxe sur les services publics	Coût total annuel/kW ¹
										35,15 \$
1	7 \$	7 \$	309 \$	20 \$	27 \$	5 \$	32 \$	1 \$	2 \$	35,15 \$
2	7 \$	13 \$	302 \$	20 \$	27 \$	5 \$	32 \$	1 \$	2 \$	34,50 \$
3	7 \$	21 \$	295 \$	20 \$	27 \$	5 \$	32 \$	0 \$	2 \$	33,85 \$
4	7 \$	28 \$	288 \$	19 \$	26 \$	5 \$	32 \$	0 \$	2 \$	33,21 \$
5	7 \$	35 \$	280 \$	19 \$	26 \$	5 \$	31 \$	0 \$	2 \$	32,92 \$
6	8 \$	43 \$	273 \$	18 \$	26 \$	5 \$	31 \$	0 \$	1 \$	32,62 \$
7	8 \$	51 \$	265 \$	18 \$	26 \$	5 \$	31 \$	0 \$	1 \$	32,31 \$
8	8 \$	59 \$	257 \$	17 \$	25 \$	5 \$	31 \$	0 \$	1 \$	31,99 \$
9	8 \$	67 \$	248 \$	17 \$	25 \$	5 \$	30 \$	0 \$	1 \$	31,66 \$
10	9 \$	76 \$	240 \$	16 \$	25 \$	5 \$	30 \$	0 \$	1 \$	31,33 \$
11	9 \$	85 \$	231 \$	15 \$	24 \$	5 \$	30 \$	0 \$	1 \$	30,98 \$
12	9 \$	94 \$	221 \$	15 \$	24 \$	5 \$	29 \$	0 \$	1 \$	30,62 \$
13	9 \$	104 \$	212 \$	14 \$	24 \$	5 \$	29 \$	0 \$	1 \$	30,25 \$
14	10 \$	113 \$	202 \$	14 \$	23 \$	5 \$	29 \$	0 \$	1 \$	29,87 \$
15	10 \$	123 \$	192 \$	13 \$	23 \$	5 \$	28 \$	0 \$	1 \$	29,48 \$
16	10 \$	134 \$	182 \$	12 \$	23 \$	5 \$	28 \$	0 \$	1 \$	29,07 \$
17	11 \$	144 \$	171 \$	12 \$	22 \$	5 \$	28 \$	0 \$	1 \$	28,66 \$
18	11 \$	155 \$	160 \$	11 \$	22 \$	5 \$	27 \$	0 \$	1 \$	28,23 \$
19	11 \$	167 \$	149 \$	10 \$	22 \$	5 \$	27 \$	0 \$	1 \$	27,79 \$
20	12 \$	178 \$	137 \$	10 \$	21 \$	5 \$	27 \$	0 \$	1 \$	27,33 \$
21	12 \$	190 \$	125 \$	9 \$	21 \$	5 \$	26 \$	0 \$	1 \$	26,86 \$
22	12 \$	203 \$	113 \$	8 \$	20 \$	5 \$	26 \$	0 \$	1 \$	26,38 \$
23	13 \$	215 \$	100 \$	7 \$	20 \$	5 \$	25 \$	0 \$	1 \$	25,88 \$
24	13 \$	228 \$	87 \$	6 \$	20 \$	5 \$	25 \$	0 \$	0 \$	25,37 \$
25	13 \$	242 \$	74 \$	6 \$	19 \$	5 \$	24 \$	0 \$	0 \$	24,84 \$
26	14 \$	256 \$	60 \$	5 \$	19 \$	5 \$	24 \$	0 \$	0 \$	24,30 \$
27	14 \$	270 \$	46 \$	4 \$	18 \$	5 \$	23 \$	0 \$	0 \$	23,74 \$
28	15 \$	285 \$	31 \$	3 \$	18 \$	5 \$	23 \$	0 \$	0 \$	23,17 \$
29	15 \$	300 \$	16 \$	2 \$	17 \$	5 \$	22 \$	0 \$	0 \$	22,57 \$
30	16 \$	316 \$	0 \$	1 \$	17 \$	5 \$	22 \$	0 \$	0 \$	21,96 \$

SOMME					676 \$		836 \$			867 \$
VAN					316 \$		385 \$			403 \$

2

1) Correspond pour l'année de base 2007 au ratio du revenu requis moyenne tension de 975,9 M\$ et de la pointe non coïncidente moyenne tension de 27 767 kW.

2.2.3. Prime d'ajustement de l'allocation pour usage autre que domestique (par kW)

3

La prime est de 77 \$ par kW. Elle correspond à la division de l'allocation pour usage autre que domestique par 5.

4

2.3. Composantes de la grille de calcul du coût des travaux prévue à l'annexe VII des conditions de service et base des données

1

TABLEAU A2

2

	Aérien	Souterrain		Base des données
		Travaux Électriques	Ouvrages civils	
Main-d'œuvre et équipement				
Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146\$ / heure	146\$ / heure	-	Données budgétaires au 31 mars 2007 / nombre d'heures productives moyennes octobre 2005 à septembre 2006
Biens et services				
Acquisition de biens et services fournis par des tiers et nécessaires pour effectuer les travaux	Coûts au 31 mars 2007	-	Coûts estimés	Coût moyen des contrats en vigueur (ou coût estimé au cas le cas)
Frais d'acquisition	2,0%	-	2,0%	Données budgétaires 2007
Frais de gestion de contrats	2,4%	-	10,4%	Données réelles 2006
Total main-d'œuvre, équipement, biens et services				
Matériaux				
Matériel nécessaire aux travaux de construction de la ligne	Coûts au 31 mars 2007	Coûts au 31 mars 2007	Coûts au 31 mars 2007	Coût moyen des matériaux présents dans les magasins au 31 mars de chaque année
Frais d'acquisition	2,0%	2,0%	2,0%	Données budgétaires 2007
Frais de gestion des matériaux	23,9%	7,8%	7,8%	Données budgétaires 2007
Frais de matériel mineur	12,3%	4,1%	4,1%	Données budgétaires 2007
Total matériaux				
Total main-d'œuvre, équipement, biens, services et matériaux				
Provision pour le réinvestissement en fin de vie utile*	-	22,4%	-	Voir preuve R-3535-2004 Phase II
Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	28,5%	28,5%	Données réelles 2006
Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	14,9%		Données réelles 2006 / valeur à neuf des actifs au 31 décembre 2006
Sous-total du coût des travaux				
Servitudes				
Acquisition de droits de passage ou autres servitudes	Coûts estimés	Coûts estimés	Coûts estimés	Coûts estimés
Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	28,5%	28,5%	Données réelles 2006
Total servitudes				
Total coût des travaux				

* Ce taux a été calculé dans le cadre du dossier R-3535-2004, Phase II et approuvé par la Régie dans sa décision D-2007-81. Il ne fera pas l'objet d'une mise à jour annuelle par le Distributeur.

3

4

5

2.4. Prix par mètre en aérien
2.4.1. Ligne monophasée sans usage en commun

1

TABLEAU A3

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
93,7	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	13 680,20 \$
	Biens et services		
20	Contrat de plantage poteau (490,77 \$ x 100 %)	490,77 \$	9 815,40 \$
8	Contrat de plantage ancrage (1 à chaque 3 pot.) (200,81 \$ x 100 %)	200,81 \$	1 606,48 \$
3	Contrat inst. MALT (1/300m)	81,92 \$	245,76 \$
	Frais d'acquisition de contrats	2,0%	233,35 \$
	Frais de gestion de contrats	2,4%	280,02 \$
	Total main-d'œuvre, équipement, biens et services	A	25 861,22 \$
	Matériel		
20	Poteau 40' 5 CCA-PA (283,37 \$ x 100 %)	283,37 \$	5 667,40 \$
2060	Conducteur 2/0 ACSR	0,90 \$	1 854,00 \$
8	Ancre et tige aux 3 poteaux (59,63 \$ à 100 %)	59,63 \$	477,04 \$
16	Fil d'acier pour hauban (2 à chaque ancrage)	20,35 \$	325,60 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	166,48 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	1 989,45 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	1 023,86 \$
	Total matériel	B	11 503,82 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement, biens, services et matériel (A+B)	C	37 365,04 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	8 257,67 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	9 752,28 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + ing.)	55 374,99 \$
	Total coût des travaux	G	55 374,99 \$
	Base de calcul en mètre	1000	55,37 \$
	Prix unitaire au mètre prolongement de ligne monophasé sans usage en commun		55,00 \$

2

2.4.2. Ligne triphasée sans usage en commun

1

TABLEAU A4

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
126,2	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	18 425,20 \$
	Biens et services		
20	Contrat de plantage poteau (490,77 \$ x 100 %)	490,77 \$	9 815,40 \$
8	Contrat de plantage ancrage (1 à chaque 3 pot.) (200,81 \$ x 100 %)	200,81 \$	1 606,48 \$
3	Contrat inst. MALT (1/300m)	81,92 \$	245,76 \$
	Frais d'acquisition de contrats	2,0%	233,35 \$
	Frais de gestion de contrats	2,4%	280,02 \$
	Total main-d'œuvre, équipement, biens et services	A	30 606,22 \$
	Matériel		
20	Poteau 40' 5 CCA-PA (283,37 \$ x 100 %)	283,37 \$	5 667,40 \$
4120	Conducteur 2/0 ACSR	0,90 \$	3 708,00 \$
21	Traverse	49,78 \$	1 045,38 \$
8	Ancre et tige aux 3 poteaux (59,63 \$ à 100 %)	59,63 \$	477,04 \$
16	Fil d'acier pour hauban (2 à chaque ancrage)	20,35 \$	325,60 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	224,47 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	2 682,40 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	1 380,48 \$
	Total matériel	B	15 510,77 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement, biens, services et matériel (A+B)	C	46 116,98 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	10 191,85 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	12 036,53 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + ing.)	68 345,37 \$
	Total coût des travaux	G	68 345,37 \$
	Base de calcul en mètre	1000	68,35 \$
	Prix unitaire au mètre prolongement de ligne triphasé sans usage en commun		68,00 \$

2

2.4.3. Crédit pour usage en commun (par mètre)

1 Le crédit pour usage en commun correspond à l'écart entre le coût d'une
2 ligne avec usage en commun et son coût sans usage en commun. Ce crédit
3 correspond à 11,50 \$ par mètre, soit le coût d'une ligne monophasée avec
4 usage en commun (43,50\$) comparativement au coût de cette ligne sans
5 usage en commun (55,00\$) et le coût d'une ligne triphasée avec usage en
6 commun (56,50\$) comparativement au coût de cette dernière sans usage
7 en commun (68,00\$). Le détail pour le coût avec usage en commun est
8 fourni aux tableaux suivants :

1

TABLEAU A5 – LIGNE MONOPHASÉE AVEC USAGE EN COMMUN

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
93,7	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	13 680,20 \$
Biens et services			
20	Contrat de plantage poteau (490,77 \$ x 61 %)	299,37 \$	5 987,39 \$
8	Contrat de plantage ancrage (1 à chaque 3 pot.) (200,81 \$ x 61 %)	122,49 \$	979,95 \$
3	Contrat inst. MALT (1/300m)	81,92 \$	245,76 \$
	Frais d'acquisition de contrats	2,0%	144,26 \$
	Frais de gestion de contrats	2,4%	173,11 \$
	Total main-d'œuvre, équipement, biens et services	A	21 210,68 \$
Matériel			
20	Poteau 40' 5 CCA-PA (283,37 \$ x 61 %)	172,86 \$	3 457,11 \$
2060	Conducteur 2/0 ACSR	0,90 \$	1 854,00 \$
8	Ancre et tige aux 3 poteaux (59,63 \$ à 61 %)	36,37 \$	290,99 \$
16	Fil d'acier pour hauban (2 à chaque ancrage)	20,35 \$	325,60 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	118,55 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	1 416,72 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	729,11 \$
	Total matériel	B	8 192,09 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement, biens, services et matériel (A+B)	C	29 402,78 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	6 498,01 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	7 674,12 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + ing.)	43 574,91 \$
	Total coût des travaux	G	43 574,91 \$
	Base de calcul en mètre	1000	43,57 \$
	Prix unitaire au mètre prolongement de ligne monophasée avec usage en commun		43,50 \$

2

1

TABLEAU A6 – LIGNE TRIPHASÉE AVEC USAGE EN COMMUN

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
126,2	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	18 425,20 \$
	Biens et services		
20	Contrat de plantage poteau (490,77 \$ x 61 %)	299,37 \$	5 987,39 \$
8	Contrat de plantage ancrage (1 à chaque 3 pot.) (200,81 \$ x 61 %)	122,49 \$	979,95 \$
3	Contrat inst. MALT (1/300m)	81,92 \$	245,76 \$
	Frais d'acquisition de contrats	2,0%	144,26 \$
	Frais de gestion de contrats	2,4%	173,11 \$
	Total main-d'œuvre, équipement, biens et services	A	25 955,68 \$
	Matériel		
20	Poteau 40' 5 CCA-PA (283,37 \$ x 61 %)	172,86 \$	3 457,11 \$
4120	Conducteur 2/0 ACSR	0,90 \$	3 708,00 \$
8	Ancre et tige aux 3 poteaux (59,63 \$ à 61 %)	36,37 \$	290,99 \$
21	Traverse	49,78 \$	1 045,38 \$
16	Fil d'acier pour hauban (2 à chaque ancrage)	20,35 \$	325,60 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	176,54 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	2 109,67 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	1 085,73 \$
	Total matériel	B	12 199,04 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement, biens, services et matériel (A+B)	C	38 154,72 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	8 432,19 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	9 958,38 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + ing.)	56 545,29 \$
	Total coût des travaux	G	56 545,29 \$
	Base de calcul en mètre	1000	56,55 \$
	Prix unitaire au mètre prolongement de ligne triphasée avec usage en commun		56,50 \$

2

2.5. Prix par bâtiment en souterrain

2.5.1. Lorsque l'option de ligne locale souterraine et de ligne principale aérienne est choisie

TABLEAU A7

Type de bâtiment	Option ligne locale souterraine et ligne principale aérienne
Maison isolée 600 A	7 173 \$
Maison isolée 400 A	2 165 \$
Maison isolée 200 A	1 572 \$
Maison Jumelée	1 474 \$
Maison en rangée	858 \$
Duplex	2 996 \$
Triplex	2 684 \$
Multiplex 4 logements	3 313 \$
Multiplex 5 logements	6 750 \$
Multiplex 6 logements	6 823 \$
Multiplex 7 logements	9 025 \$
Multiplex 8 logements	9 097 \$

Les prix unitaires précédents sont détaillés dans les cinq tableaux suivants. D'abord, le tableau A7.1 présente le calcul différentiel ayant permis d'établir les prix unitaires. Puis, les tableaux A7.2 à A7.5 produisent le détail de ce calcul différentiel. Pour faciliter la compréhension de la méthodologie de calcul, le tableau 7.1 fait référence à d'autres tableaux plus détaillés. Il convient également de se référer à l'annexe 3 de la pièce HQD-1, document 4 déposée dans le cadre du dossier R-3535-2004, Phase II qui présente la méthodologie de calcul.

1
2
3

TABLEAU A7.1
COÛT DIFFÉRENTIEL PAR BÂTIMENT POUR UNE LIGNE LOCALE SOUTERRAINE À LA
DEMANDE DU PROMOTEUR

Type de bâtiment	Coûts moyens souterrains		Coûts moyens aériens		Différentiel
	Réf.		Réf.		
Maison isolée 600 A	A7.2	12 930 \$	A7.4	5 756 \$	7 173 \$
Maison isolée 400 A	A7.2	7 093 \$	A7.4	4 928 \$	2 165 \$
Maison isolée 200 A	A7.2	5 391 \$	A7.4	3 819 \$	1 572 \$
Maison Jumelée	A7.2	4 637 \$	A7.4	3 163 \$	1 474 \$
Maison en rangée	A7.2	3 304 \$	A7.4	2 446 \$	858 \$
Duplex	A7.3	7 044 \$	A7.5	4 048 \$	2 996 \$
Triplex	A7.3	7 420 \$	A7.5	4 736 \$	2 684 \$
Multiplex 4 logements	A7.3	8 427 \$	A7.5	5 114 \$	3 313 \$
Multiplex 5 logements	A7.3	12 391 \$	A7.5	5 641 \$	6 750 \$
Multiplex 6 logements	A7.3	12 539 \$	A7.5	5 716 \$	6 823 \$
Multiplex 7 logements	A7.3	16 571 \$	A7.5	7 546 \$	9 025 \$
Multiplex 8 logements	A7.3	16 718 \$	A7.5	7 621 \$	9 097 \$

4
5

1
2
3
4
5

TABLEAU A7.2
COÛT PAR BÂTIMENT POUR LA PORTION DE LIGNE LOCALE SOUTERRAINE À LA DEMANDE
DU PROMOTEUR

Type d'unité :	Taux	Maison isolée 600 A	Maison isolée 400 A	Maison isolée 200 A	Maison jumelée	Maison en rangée
Main-d'œuvre et équipement	146,00 \$	3 708,76 \$	2 410,40 \$	1 880,60 \$	1 596,11 \$	1 113,66 \$
Total main-d'œuvre, équipement, biens et services		3 708,76 \$	2 410,40 \$	1 880,60 \$	1 596,11 \$	1 113,66 \$
Matériel		3 336,64 \$	1 500,56 \$	1 097,99 \$	963,18 \$	706,96 \$
Frais d'acquisition	2,0%	66,73 \$	30,01 \$	21,96 \$	19,26 \$	14,14 \$
Frais de gestion des matériaux	7,8%	260,26 \$	117,04 \$	85,64 \$	75,13 \$	55,14 \$
Frais de matériel mineur	4,1%	136,80 \$	61,52 \$	45,02 \$	39,49 \$	28,99 \$
Total matériel		3 800,43 \$	1 709,14 \$	1 250,61 \$	1 097,06 \$	805,22 \$
Sous-total travaux		7 509,19 \$	4 119,54 \$	3 131,21 \$	2 693,18 \$	1 918,88 \$
Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	1 118,87 \$	613,81 \$	466,55 \$	401,28 \$	285,91 \$
Provision pour le réinvestissement	22,4%	1 682,06 \$	922,78 \$	701,39 \$	603,27 \$	429,83 \$
Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	2 619,51 \$	1 437,06 \$	1 092,29 \$	939,49 \$	669,38 \$
Prix par bâtiment		12 929,62 \$	7 093,19 \$	5 391,45 \$	4 637,22 \$	3 304,01 \$

1
2
3
4
5

**TABLEAU A7.3
COÛT PAR BÂTIMENT POUR LA PORTION DE LIGNE LOCALE SOUTERRAINE À LA DEMANDE
DU PROMOTEUR (SUITE)**

Type d'unité :	Taux	Duplex	Triplex	multiplex 4 logements	multiplex 5 logements	multiplex 6 logements	multiplex 7 logements	multiplex 8 logements
Main-d'œuvre et équipement	146,00 \$	2 515,49 \$	2 617,66 \$	2 886,91 \$	3 952,39 \$	4 038,15 \$	5 298,43 \$	5 384,20 \$
Total main-d'œuvre, équipement, biens et services		2 515,49 \$	2 617,66 \$	2 886,91 \$	3 952,39 \$	4 038,15 \$	5 298,43 \$	5 384,20 \$
Matériel		1 383,24 \$	1 485,19 \$	1 762,21 \$	2 848,18 \$	2 848,18 \$	3 797,57 \$	3 797,57 \$
Frais d'acquisition	2,0%	27,66 \$	29,70 \$	35,24 \$	56,96 \$	56,96 \$	75,95 \$	75,95 \$
Frais de gestion des matériaux	7,8%	107,89 \$	115,85 \$	137,45 \$	222,16 \$	222,16 \$	296,21 \$	296,21 \$
Frais de matériel mineur	4,1%	56,71 \$	60,89 \$	72,25 \$	116,78 \$	116,78 \$	155,70 \$	155,70 \$
Total matériel		1 575,51 \$	1 691,64 \$	2 007,16 \$	3 244,07 \$	3 244,07 \$	4 325,43 \$	4 325,43 \$
Sous-total travaux		4 090,99 \$	4 309,30 \$	4 894,07 \$	7 196,46 \$	7 282,22 \$	9 623,87 \$	9 709,63 \$
Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	609,56 \$	642,09 \$	729,22 \$	1 072,27 \$	1 085,05 \$	1 433,96 \$	1 446,73 \$
Provision pour le réinvestissement	22,4%	916,38 \$	965,28 \$	1 096,27 \$	1 612,01 \$	1 631,22 \$	2 155,75 \$	2 174,96 \$
Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	1 427,10 \$	1 503,26 \$	1 707,25 \$	2 510,41 \$	2 540,33 \$	3 357,19 \$	3 387,11 \$
Prix par bâtiment		7 044,04 \$	7 419,93 \$	8 426,80 \$	12 391,15 \$	12 538,82 \$	16 570,76 \$	16 718,43 \$

1

TABLEAU A7.4

2

COÛT PAR BÂTIMENT POUR LA PORTION DE LIGNE LOCALE AÉRIENNE

Type d'unité :	Taux	Maison isolée 600 A	Maison isolée 400 A	Maison isolée 200 A	Maison jumelée	Maison en rangée
Main-d'œuvre et équipement	146,00 \$	1 946,67 \$	1 893,38 \$	1 494,98 \$	1 230,53 \$	928,29 \$
Biens et services		365,65 \$	357,61 \$	241,72 \$	214,32 \$	115,86 \$
Frais d'acquisition	2,0%	7,31 \$	7,15 \$	4,83 \$	4,29 \$	2,32 \$
Frais de gestion de contrats	2,4%	8,78 \$	8,58 \$	5,80 \$	5,14 \$	2,78 \$
Total main-d'œuvre, équipement, biens et services		2 328,40 \$	2 266,73 \$	1 747,33 \$	1 454,28 \$	1 049,24 \$
Matériel		1 226,81 \$	865,21 \$	667,33 \$	551,34 \$	465,70 \$
Frais d'acquisition	2,0%	24,54 \$	17,30 \$	13,35 \$	11,03 \$	9,31 \$
Frais de gestion des matériaux	23,9%	293,21 \$	206,79 \$	159,49 \$	131,77 \$	111,30 \$
Frais de matériel mineur	12,3%	150,90 \$	106,42 \$	82,08 \$	67,82 \$	57,28 \$
Total matériel		1 695,46 \$	1 195,73 \$	922,25 \$	761,96 \$	643,60 \$
Moins: CUC coût des poteaux et ancrs multiplié par 39%		139,63 \$	137,36 \$	92,43 \$	81,90 \$	42,68 \$
Sous-total travaux		3 884,23 \$	3 325,09 \$	2 577,15 \$	2 134,34 \$	1 650,17 \$
Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	858,41 \$	734,85 \$	569,55 \$	471,69 \$	364,69 \$
Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	1 013,78 \$	867,85 \$	672,64 \$	557,06 \$	430,69 \$
Prix par bâtiment		5 756,43 \$	4 927,79 \$	3 819,34 \$	3 163,09 \$	2 445,55 \$

3

4

1

TABLEAU A7.5

2

COÛT PAR BÂTIMENT POUR LA PORTION DE LIGNE LOCALE AÉRIENNE (SUITE)

Type d'unité :	Taux	Duplex	Triplex	Multiplex 4 logements	Multiplex 5 logements	Multiplex 6 logements	Multiplex 7 logements	Multiplex 8 logements
Main-d'œuvre et équipement	146,00 \$	1 321,75 \$	1 472,63 \$	1 573,79 \$	1 684,85 \$	1 735,37 \$	2 263,31 \$	2 313,82 \$
Biens et services		289,64 \$	311,88 \$	346,26 \$	369,60 \$	369,60 \$	492,80 \$	492,80 \$
Frais d'acquisition	2,0%	5,79 \$	6,24 \$	6,93 \$	7,39 \$	7,39 \$	9,86 \$	9,86 \$
Frais de gestion de contrats	2,4%	6,95 \$	7,49 \$	8,31 \$	8,87 \$	8,87 \$	11,83 \$	11,83 \$
Total main-d'œuvre, équipement, biens et services		1 624,13 \$	1 798,23 \$	1 935,29 \$	2 070,72 \$	2 121,23 \$	2 777,79 \$	2 828,31 \$
Matériel		886,40 \$	1 102,88 \$	1 198,48 \$	1 364,74 \$	1 364,74 \$	1 819,65 \$	1 819,65 \$
Frais d'acquisition	2,0%	17,73 \$	22,06 \$	23,97 \$	27,29 \$	27,29 \$	36,39 \$	36,39 \$
Frais de gestion des matériaux	23,9%	211,85 \$	263,59 \$	286,44 \$	326,17 \$	326,17 \$	434,90 \$	434,90 \$
Frais de matériel mineur	12,3%	109,03 \$	135,65 \$	147,41 \$	167,86 \$	167,86 \$	223,82 \$	223,82 \$
Total matériel		1 225,00 \$	1 524,18 \$	1 656,30 \$	1 886,07 \$	1 886,07 \$	2 514,76 \$	2 514,76 \$
Moins: CUC coût des poteaux et ancrs multiplié par 39%		117,93 \$	126,98 \$	140,98 \$	150,49 \$	150,49 \$	200,65 \$	200,65 \$
Sous-total travaux		2 731,20 \$	3 195,43 \$	3 450,60 \$	3 806,30 \$	3 856,81 \$	5 091,90 \$	5 142,41 \$
Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	603,60 \$	706,19 \$	762,58 \$	841,19 \$	852,36 \$	1 125,31 \$	1 136,47 \$
Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	712,84 \$	834,01 \$	900,61 \$	993,44 \$	1 006,63 \$	1 328,99 \$	1 342,17 \$
Prix par bâtiment		4 047,64 \$	4 735,63 \$	5 113,79 \$	5 640,93 \$	5 715,79 \$	7 546,20 \$	7 621,06 \$

3

2.5.2. Lorsque l'option de lignes locale et principale souterraines est choisie

4

Lorsque le promoteur demande que son alimentation électrique soit non seulement souterraine sur la portion locale mais également sur la portion principale, d'autres coûts s'ajoutent à ceux présentés à la section précédente.

5

6

7

8

Dans la présente section, le Distributeur fournit le détail de ces coûts qui se trouvent en italique au tableau A8 suivant.

9

1 **TABLEAU A8**
2 **PRIX PAR BÂTIMENT POUR UNE OPTION DE LIGNE SOUTERRAINE LOCALE ET PRINCIPALE**
3 **À LA DEMANDE DU PROMOTEUR**

Type de bâtiment	Option ligne locale souterraine et ligne principale aérienne	<i>Coût différentiel du réseau principal souterrain</i>	Option lignes locale et principale souterraines
Maison isolée 600 A	7 173 \$	5 098 \$	12 271 \$
Maison isolée 400 A	2 165 \$	3 671 \$	5 836 \$
Maison isolée 200 A	1 572 \$	3 059 \$	4 631 \$
Maison Jumelée	1 474 \$	2 447 \$	3 921 \$
Maison en rangée	858 \$	2 039 \$	2 898 \$
Duplex	2 996 \$	3 263 \$	6 259 \$
Triplex	2 684 \$	4 282 \$	6 967 \$
Multiplex 4 logements	3 313 \$	4 894 \$	8 207 \$
Multiplex 5 logements	6 750 \$	6 118 \$	12 868 \$
Multiplex 6 logements	6 823 \$	6 118 \$	12 941 \$
Multiplex 7 logements	9 025 \$	7 137 \$	16 162 \$
Multiplex 8 logements	9 097 \$	8 157 \$	17 254 \$

4
5 Les tableaux 8.1 et 8.2 détaillent le calcul de la colonne en italique.
6 Pour plus de détails sur la méthodologie de calcul, voir la pièce HQD-1,
7 document 4 déposée dans le cadre du dossier R-3535-2004, Phase II, en
8 particulier l'annexe 4.

1
2
3

TABLEAU A8.1
COÛT DIFFÉRENTIEL POUR UNE LIGNE PRINCIPALE EN SOUTERRAIN À LA DEMANDE DU PROMOTEUR, \$/kVA

Description	Charge total sous analyse : 147 MVA			
	Quantité	Unité	Coût/unité	Total
Ligne principale souterraine				
km de ligne principale souterraine triphasée	44	Kilomètre	161 067 \$	7 086 970 \$
Vista 3 voies	8	Chaque	91 372 \$	730 976 \$
Vista 4 voies	44	Chaque	109 638 \$	4 824 055 \$
Différentiel jonction démontable et rétractable à froid	52	Chaque	3 720 \$	193 453 \$
Chambre de raccordement pour vista	52	Chaque	32 925 \$	1 712 090 \$
Canalisation 6 conduits	44	Kilomètre	257 093 \$	11 312 071 \$
Chambre de raccordement	225	Chaque	32 242 \$	7 254 532 \$
			Sous-total	33 114 146 \$
			Coût par kVA souterrain	
				225,27 \$
Ligne principale aérienne		Unité	Coût/unité	Total
Sectionneur interrupteur tripolaire 600 A	37	Chaque	19 672 \$	727 870 \$
km de ligne principale aérienne	62,4	Kilomètre	38 621 \$	2 409 955 \$
			Sous-total	3 137 825 \$
			Coût par kVA aérien	
				21,35 \$
			Coût différentiel	
				203,92 \$

4
5

1
2
3
4

TABLEAU A8.2
PRIX UNITAIRES PAR BÂTIMENT POUR UNE LIGNE PRINCIPALE EN SOUTERRAIN À LA
DEMANDE DU PROMOTEUR¹

Type de bâtiment	Nombre de kVA par bâtiment	Coût par kVA souterrain	Coût par kVA aérien	Coût par kVA différentiel	Prix unitaire pour la portion ligne principale souterraine
Maison isolée 600 A	25	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	5 098 \$
Maison isolée 400 A	18	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	3 671 \$
Maison isolée 200 A	15	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	3 059 \$
Maison Jumelée	12	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	2 447 \$
Maison en rangée	10	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	2 039 \$
Duplex	16	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	3 263 \$
Triplex	21	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	4 282 \$
Multiplex 4 logements	24	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	4 894 \$
Multiplex 5 logements	30	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	6 118 \$
Multiplex 6 logements	30	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	6 118 \$
Multiplex 7 logements	35	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	7 137 \$
Multiplex 8 logements	40	225,27 \$	21,35 \$	203,92 \$	8 157 \$

5

¹ Le nombre de kVA par bâtiment retenu est basé sur la même hypothèse que celle utilisée lors du dossier R-3535-2004 – Phase II.

2.5.3. Prix par mètre supplémentaire en souterrain

1

TABLEAU A9

Mètres supplémentaires souterrain		
Matériel	unité	valeur
Câble 3/0 Al 28 kV	1 m	9 \$
Câble 350 Al 1kV	1 m	11 \$
Sous-total matériel		20 \$
Frais d'acquisition	2,0%	0 \$
Frais de gestion des matériaux	7,8%	2 \$
Frais de matériel mineur	4,1%	1 \$
Total matériel		23 \$
Sous-total travaux		23 \$
Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	3 \$
Provision pour le réinvestissement	22,4%	5 \$
Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	8 \$
Total coût par mètre souterrain		39 \$

Mètres supplémentaires aérien		
Matériel	unité	valeur
Câble 2/0 Al phase	1 m	1 \$
Câble 2/0 Al neutre	1 m	1 \$
Câble 4/0 Al 1 kV	1 m	6 \$
Sous-total matériel		7 \$
Frais d'acquisition	2,0%	0 \$
Frais de gestion des matériaux	23,9%	2 \$
Frais de matériel mineur	12,3%	1 \$
Total matériel		10 \$
Sous-total travaux		10 \$
Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	2 \$
Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	3 \$
Total coût par mètre souterrain		15 \$

2

Différentiel mètre supplémentaire	24 \$
--	--------------

2.6. Prix de travaux aériens
2.6.1. Ligne basse et moyenne tension

1 **TABLEAU A10**
2 **PRIX UNITAIRES PAR POTEAUX (BASSE TENSION, MOYENNE TENSION, D'ANCRAGE ET DE**
3 **JAMBE DE FORCE) AVEC OU SANS USAGE EN COMMUN**

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Poteau basse tension, d'ancrage et jambe de force	Poteau moyenne tension
	Biens et services			
1	Contrat plantage	490,77 \$	490,77 \$	490,77 \$
1	Contrat installation de mise à la terre	12,23 \$		12,23 \$
	Frais d'acquisition de contrats	2,0%	9,82 \$	10,06 \$
	Frais de gestion de contras	2,4%	11,78 \$	12,07 \$
	Total équipement, biens et services	A	512,36 \$	525,13 \$
	Matériel			
1	Coût du poteau basse tension, 30'5 CCA-PA	158,81 \$	158,81 \$	
1	Coût du poteau moyenne tension, 40'5 CCA-PA	283,37 \$		283,37 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	3,18 \$	5,67 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	37,96 \$	67,73 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	19,53 \$	34,85 \$
	Total matériel	B	219,48 \$	391,62 \$
	Sous-total équipement, biens, services et matériel (A+B)	C	731,84 \$	916,75 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	161,74 \$	202,60 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	191,01 \$	239,27 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + ing.)	1 084,59 \$	1 358,62 \$
	Total coût des travaux	G	1 084,59 \$	1 358,62 \$
	Prix unitaire poteau sans usage en commun	100%	1 085 \$	1 359 \$
	Prix unitaire poteau avec usage en commun	61%	662 \$	829 \$

1
2
3
4
5
6
7

TABLEAU A11
PRIX UNITAIRE PAR ANCRAGE AVEC ET SANS USAGE EN COMMUN

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
	Biens et services		
1	contrat plantage, ancrage	200,81 \$	200,81 \$
	Frais d'acquisition de contrats	2,0%	4,02 \$
	Frais de gestion de contras	2,4%	4,82 \$
	Total équipement, biens et services	A	209,65 \$
	Matériel		
1	Coût matériel pondéré de l'ancre	59,63 \$	59,63 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	1,19 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	14,25 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	7,33 \$
	Total matériel	B	82,41 \$
	Sous-total équipement, biens, services et matériel (A+B)	C	292,05 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	64,54 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	76,23 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + ing.)	432,82 \$
	Total coût des travaux	G	432,82 \$
	Prix unitaire de l'ancrage sans usage en commun	100%	433 \$
	Prix unitaire de l'ancrage avec usage en commun	61%	264 \$

1
2

**TABLEAU A12
PRIX UNITAIRE PAR HAUBAN**

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
1,37	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	200,02 \$
	Total main-d'œuvre	A	200,02 \$
	Matériel		
15	Coût matériel pondéré du fil de hauban au mètre	1,36 \$	20,36 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,41 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	4,86 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	2,50 \$
	Total matériel	B	28,13 \$
	Sous-total main-d'œuvre et matériel (A+B)	C	228,15 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	50,42 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	59,55 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + ing.)	338,12 \$
	Total coût des travaux	G	338,12 \$
	Prix unitaire d'un fil de hauban		338 \$

3

1
2

TABLEAU A13
PRIX UNITAIRE PAR PROTECTION DE LIGNE MOYENNE TENSION MONOPHASÉE

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
1,14	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	166,44 \$
	Total main-d'œuvre	A	166,44 \$
	Matériel		
1	coupe-circuit à fusible	170,71 \$	170,71 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	3,41 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	40,80 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	21,00 \$
	Total matériel	B	235,92 \$
	Sous-total main-d'œuvre et matériel (A+B)	C	402,36 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	88,92 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	105,02 \$
	Sous-total du coût des travaux	D	596,30 \$
		(C + expl. + ing.)	
	Total coût des travaux	G	596,30 \$
	Prix unitaire protection monophasée		596 \$

3

1

TABLEAU A14

2

PRIX UNITAIRE PAR PROTECTION DE LIGNE MOYENNE TENSION TRIPHASÉE

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
2,97	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	433,62 \$
	Total main-d'œuvre	A	433,62 \$
	Matériel		
3	coupe-circuit à fusible	170,71 \$	512,13 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	10,24 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	122,40 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	62,99 \$
	Total matériel	B	707,76 \$
	Sous-total main-d'œuvre et matériel (A+B)	C	1 141,38 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	252,25 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	297,90 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + ing.)	1 691,53 \$
	Total coût des travaux	G	1 691,53 \$
	Prix unitaire protection triphasée		1 692 \$

3

4

2.6.2. Excédent de câble de branchement basse tension

1
2
3

**TABLEAU A15
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE POUR UN COFFRET DE BRANCHEMENT
200 A ET 400 A, 120/240 V**

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Branchement basse tension pour interrupteur 200 A, 120/240 V	Branchement basse tension pour interrupteur 400 A, 120/240 V
1,37	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	200,02 \$	
2,74	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$		400,04 \$
	Total main-d'œuvre au mètre pour 30 m de branchement	A	6,67 \$	13,33 \$
	Matériel			
	Coût matériel conducteur au mètre	Selon le coût moyen	2,01 \$	4,83 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,04 \$	0,10 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	0,48 \$	1,15 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	0,25 \$	0,59 \$
	Total matériel	B	2,78 \$	6,68 \$
	Sous-total main-d'œuvre et matériel (A+B)	C	9,45 \$	20,01 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	2,09 \$	4,42 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	2,47 \$	5,22 \$
	Sous-total du coût des travaux (C + expl. + ing.)	D	14,00 \$	29,65 \$
	Total coût des travaux	G	14,00 \$	29,65 \$
	Prix unitaire au mètre d'excédent de câble de branchement		14 \$	30 \$

4
5

1
 2
 3

TABLEAU A16
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE POUR UN COFFRET DE BRANCHEMENT
200 A ET 400 A, 347/600 V

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Branchement basse tension pour interrupteur 200 A, 347/600 V	Branchement basse tension pour interrupteur 400 A, 347/600 V
1,37	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	200,02 \$	
2,74	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$		400,04 \$
	Total main-d'œuvre au mètre pour 30 m de branchement	A	6,67 \$	13,33 \$
	Matériel			
	Coût matériel conducteur au mètre	Selon le coût moyen	2,83 \$	6,66 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,06 \$	0,13 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	0,68 \$	1,59 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	0,35 \$	0,82 \$
	Total matériel	B	3,91 \$	9,20 \$
	Sous-total main-d'œuvre et matériel (A+B)	C	10,58 \$	22,54 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	2,34 \$	4,98 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	2,76 \$	5,88 \$
	Sous-total du coût des travaux (C + expl. + ing.)	D	15,68 \$	33,40 \$
	Total coût des travaux	G	15,68 \$	33,40 \$
	Prix unitaire au mètre d'excédent de câble de branchement		16 \$	33 \$

 4
 5

1
2
3

TABLEAU A17
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE POUR UN COFFRET DE BRANCHEMENT 600 A, 120/240 V ET 347/600 V

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Branchement basse tension pour interrupteur 600 A, 120/240 V	Branchement basse tension pour interrupteur 600 A, 347/600 V
6,86	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	1 001,56 \$	1 001,56 \$
	Total main-d'œuvre au mètre pour 25 m de branchement	A	40,06 \$	40,06 \$
	Matériel			
1	Coût matériel conducteur 477 MCM nu mètre	2,69 \$	2,69 \$	2,69 \$
2	Coût matériel conducteur 477 MCM PE mètre (120/240V)	3,59 \$	7,18 \$	
3	Coût matériel conducteur 477 MCM PE mètre (347/600V)	3,59 \$		10,77 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,20 \$	0,27 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	2,36 \$	3,22 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	1,21 \$	1,66 \$
	Total matériel	B	13,64 \$	18,60 \$
	Sous-total main-d'œuvre et matériel (A+B)	C	53,70 \$	58,66 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	11,87 \$	12,96 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	14,02 \$	15,31 \$
	Sous-total du coût des travaux (C + expl. + ing.)	D	79,59 \$	86,94 \$
	Total coût des travaux	G	79,59 \$	86,94 \$
	Prix unitaire au mètre d'excédent de câble de branchement		80 \$	87 \$

4
5

2.6.3. Excédent de conducteur de branchement moyenne tension

1
2

**TABLEAU A18
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE POUR UNE LIGNE MONOPHASÉE 2 ACSR**

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
89,49	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	13 065,54 \$
	Total main-d'œuvre	A	13 065,54 \$
	Matériel		
2060	Coût matériel conducteur 2 ACSR	0,44 \$	906,40 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	18,13 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	216,63 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	111,49 \$
	Total matériel	B	1 252,64 \$
	Sous-total main-d'œuvre et matériel (A+B)	C	14 318,18 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	3 164,32 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	3 737,05 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + ing.)	21 219,55 \$
	Total coût des travaux	G	21 219,55 \$
	Base de calcul en mètre	1000	21,22 \$
	Prix unitaire au mètre d'excédent de conducteur de branchement		21 \$

3
4

1
2

TABLEAU A19
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE POUR UNE LIGNE TRIPHASÉE 2 ACSR

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
121,71	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	17 769,66 \$
	Total main-d'œuvre	A	17 769,66 \$
	Matériel		
4120	Coût matériel conducteur 2 ACSR	0,44 \$	1 812,80 \$
28	traverse	48,87 \$	1 368,36 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	63,62 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	760,30 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	391,28 \$
	Total matériel	B	4 396,36 \$
	Sous-total main-d'œuvre et matériel (A+B)	C	22 166,02 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	4 898,69 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	5 785,33 \$
	Sous-total du coût des travaux (C + expl. + ing.)	D	32 850,05 \$
	Total coût des travaux	G	32 850,05 \$
	Base de calcul en mètre	1000	32,85 \$
	Prix unitaire au mètre d'excédent de conducteur de branchement		33 \$

3
4

1
2

TABLEAU A20
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE POUR UNE LIGNE TRIPHASÉE 2/0 ACSR

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
121,7	Main-d'œuvre nécessaire pour effectuer les travaux et se transporter	146,00 \$	17 768,20 \$
	Total main-d'œuvre	A	17 768,20 \$
	Matériel		
4120	Coût matériel conducteur 2/0 ACSR	0,90 \$	3 708,00 \$
26	traverse	49,78 \$	1 294,28 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	100,05 \$
	Frais de gestion des matériaux	23,9%	1 195,54 \$
	Frais de matériel mineur	12,3%	615,28 \$
	Total matériel	B	6 913,15 \$
	Sous-total main-d'œuvre et matériel (A+B)	C	24 681,35 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	22,1%	5 454,58 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	26,1%	6 441,83 \$
	Sous-total du coût des travaux (C + expl. + ing.)	D	36 577,76 \$
	Total coût des travaux	G	36 577,76 \$
	Base de calcul en mètre	1000	36,58 \$
	Prix unitaire au mètre d'excédent de conducteur de branchement		37 \$

3

2.7. Prix de travaux souterrains

2.7.1. Excédent de câble de branchement basse tension

1 **TABLEAU A21**
2 **PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE POUR UN COFFRET DE BRANCHEMENT DE 200 A, DE 400 A**
3 **ET DE 600 A, 120/240 V**

Quantité	Matériel	Taux/Coût	Pour interrupteur 200 A, 120/240 V	Pour interrupteur 400 A, 120/240 V	Pour interrupteur 600 A, 120/240 V
	Coût matériel câble au mètre d'excédent	Selon le coût moyen	7,36 \$	13,96 \$	22,50 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,15 \$	0,28 \$	0,45 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	0,57 \$	1,09 \$	1,76 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	0,30 \$	0,57 \$	0,92 \$
	Total matériel	B	8,38 \$	15,90 \$	25,63 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	1,25 \$	2,37 \$	3,82 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	1,88 \$	3,56 \$	5,74 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	2,92 \$	5,55 \$	8,94 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (B + expl. + réinvest. + ing.)	14,43 \$	27,38 \$	44,13 \$
	Total coût des travaux	G	14,43 \$	27,38 \$	44,13 \$
	Prix unitaires au mètre d'excédent de câble de branchement		14 \$	27 \$	44 \$

5 **TABLEAU A22**
6 **PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE POUR UN COFFRET DE BRANCHEMENT DE 200 A, DE 400 A**
7 **ET DE 600 A, 347/600 V**

Quantité	Matériel	Taux/Coût	Pour interrupteur 200 A, 347/600 V	Pour interrupteur 400 A, 347/600 V	Pour interrupteur 600 A, 347/600 V
	Coût matériel câble au mètre d'excédent	Selon le coût moyen	7,32 \$	12,05 \$	29,68 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,15 \$	0,24 \$	0,59 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	0,57 \$	0,94 \$	2,32 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	0,30 \$	0,49 \$	1,22 \$
	Total matériel	B	8,34 \$	13,72 \$	33,81 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	1,24 \$	2,05 \$	5,04 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	1,87 \$	3,07 \$	7,57 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	2,91 \$	4,79 \$	11,79 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (B + expl. + réinvest. + ing.)	14,36 \$	23,63 \$	58,21 \$
	Total coût des travaux	G	14,36 \$	23,63 \$	58,21 \$
	Prix unitaires au mètre d'excédent de câble de branchement		14 \$	24 \$	58 \$

2.7.2. Excédent de câble de branchement moyenne tension

1 **TABLEAU A23**
2 **PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE - PREMIÈRE SECTION, 2 X 3/0 AL, MONOPHASÉ ET TRIPHASÉ,**
3 **ET PREMIÈRE SECTION, 4 X 3/0 AL MONOPHASÉ**

Quantité	Matériel	Taux/Coût	2 X 1 câble 3/0 Al, 25 kV	2 X 3 câbles 3/0 Al, 25 kV	4 X 1 câble 3/0 Al, 25 kV
2	Coût matériel câble au mètre d'excédent	9,87 \$	19,74 \$		
2		24,62 \$		49,24 \$	
4		9,87 \$			39,48 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,39 \$	0,98 \$	0,79 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	1,54 \$	3,84 \$	3,08 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	0,81 \$	2,02 \$	1,62 \$
	Total matériel		22,48 \$	56,08 \$	44,97 \$
	Sous-total matériel	B	22,48 \$	56,08 \$	44,97 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	3,35 \$	8,36 \$	6,70 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	5,04 \$	12,56 \$	10,07 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	7,84 \$	19,56 \$	15,69 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (B + expl. + réinvest. + ing.)	38,71 \$	96,57 \$	77,43 \$
	Total coût des travaux	G	38,71 \$	96,57 \$	77,43 \$
	Prix unitaires au mètre d'excédent de câble de branchement 1^{re} section		39 \$	97 \$	77 \$

4
5

1
2
3

TABLEAU A24
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE - SECTION SUPPLÉMENTAIRE, 2 X 3/0 AL, MONOPHASÉ ET
TRIPHASÉ, ET 4 X 3/0 AL MONOPHASÉ

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	2 X 1 câble 3/0 Al, 25 kV	2 X 3 câbles 3/0 Al, 25 kV	4 X 1 câble 3/0 Al, 25 kV
17,14	Installation de 2 X 1 câble MT, 30m	146,00 \$	2 502,44 \$		
17,14	Installation de 2 X 3 câbles MT, 30m			2 502,44 \$	
13,71	Installation de 4 X 1 câble MT, 30m				
	Total main-d'œuvre au mètre	A	83,41 \$	83,41 \$	66,72 \$
	Matériel				
2	Coût matériel câble au mètre d'excédent	9,87 \$	19,74 \$		
2		24,62 \$		49,24 \$	
4		9,87 \$			39,48 \$
		Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,39 \$	0,98 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	1,54 \$	3,84 \$	3,08 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	0,81 \$	2,02 \$	1,62 \$
	Total matériel	B	22,48 \$	56,08 \$	44,97 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement et matériel (A+B)	C	105,90 \$	139,50 \$	111,69 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	15,78 \$	20,79 \$	16,64 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	23,72 \$	31,25 \$	25,02 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	36,94 \$	48,66 \$	38,96 \$
	Sous-total du coût des travaux (C + expl. + réinvest. + ing.)	D	182,34 \$	240,20 \$	192,31 \$
	Total coût des travaux	G	182,34 \$	240,20 \$	192,31 \$
	Prix unitaires au mètre d'excédent de câble de branchement MT, section supplémentaire		182 \$	240 \$	192 \$

4
5

1
2
3

TABLEAU A25
PRIX UNITAIRE PAR ENSEMBLE DE JONCTIONS 2 X 3/0 AL, MONOPHASÉ ET TRIPHASÉ ET
4 X 3/0 AL MONOPHASÉ, DANS UNE CHAMBRE DE RACCORDEMENT

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	2 X 1 câble 3/0 Al, 25 kV	2 X 3 câbles 3/0 Al, 25 kV	4 X 1 câble 3/0 Al, 25 kV
9,14	Installation de jonctions sur 2 X 1 câble MT	146,00 \$	1 334,44 \$		
20,57	Installation de jonctions sur 2 X 3 câbles MT			3 003,22 \$	
14,86	Installation de jonctions sur 4 X 1 câble MT				2 169,56 \$
	Total main-d'œuvre et équipement	A	1 334,44 \$	3 003,22 \$	2 169,56 \$
	Matériel				
2	Coût matériel jonction	57,51 \$	115,02 \$		
6				345,06 \$	
4					230,04 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	2,30 \$	6,90 \$	4,60 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	8,97 \$	26,91 \$	17,94 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	4,72 \$	14,15 \$	9,43 \$
	Total matériel	B	131,01 \$	393,02 \$	262,02 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement et matériel (A+B)	C	1 465,45 \$	3 396,24 \$	2 431,58 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	218,35 \$	506,04 \$	362,30 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	328,26 \$	760,76 \$	544,67 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	511,21 \$	1 184,75 \$	848,23 \$
	Sous-total du coût des travaux (C + expl. + réinvest. + ing.)	D	2 523,27 \$	5 847,79 \$	4 186,78 \$
	Total coût des travaux	G	2 523,27 \$	5 847,79 \$	4 186,78 \$
	Prix unitaire d'excédent de branchement, jonctions		2 523 \$	5 848 \$	4 187 \$

4

2.7.3. Ligne basse tension
TABLEAU A26
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE DE CÂBLE POUR UNE LIGNE EN TORSADE TRIPLE 3/0 AL , 350 KCMIL, 500 KCMIL ET 750 KCMIL À 120/240 V

Quantité	Matériel	Taux/Coût	Câble Al 3/0, 120/240	Câble Al 350 kcmil, 120/240	Câble Al 500 kcmil, 120/240	Câble Al 750 kcmil, 120/240
	Coût matériel conducteur au mètre	Selon le coût moyen	7,36 \$	10,04 \$	13,96 \$	22,50 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,15 \$	0,20 \$	0,28 \$	0,45 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	0,57 \$	0,78 \$	1,09 \$	1,76 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	0,30 \$	0,41 \$	0,57 \$	0,92 \$
	Total matériel	B	8,38 \$	11,44 \$	15,90 \$	25,63 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	1,25 \$	1,70 \$	2,37 \$	3,82 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	1,88 \$	2,56 \$	3,56 \$	5,74 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	2,92 \$	3,99 \$	5,55 \$	8,94 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (B + expl. + réinvest. + ing.)	14,43 \$	19,69 \$	27,38 \$	44,13 \$
	Total coût des travaux	G	14,43 \$	19,69 \$	27,38 \$	44,13 \$
	Prix unitaires au mètre prolongement câble basse tension 120/240 V		14 \$	20 \$	27 \$	44 \$

TABLEAU A27
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE DE CÂBLE POUR UNE LIGNE EN TORSADE QUADRUPLE 3/0 AL, 350 KCMIL, 500 KCMIL ET 750 KCMIL À 347/600 V

Quantité	Matériel	Taux/Coût	Câble 3/0 Al 347/600 V	Câble Al 350 kcmil 347/600 V	Câble Al 500 kcmil 347/600 V	Câble Al 750 kcmil 347/600 V
	Coût matériel câble au mètre	Selon le coût moyen	7,32 \$	12,05 \$	19,57 \$	29,68 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,15 \$	0,24 \$	0,39 \$	0,59 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	0,57 \$	0,94 \$	1,53 \$	2,32 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	0,30 \$	0,49 \$	0,80 \$	1,22 \$
	Sous-total matériel	B	8,34 \$	13,72 \$	22,29 \$	33,81 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	1,24 \$	2,05 \$	3,32 \$	5,04 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	1,87 \$	3,07 \$	4,99 \$	7,57 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	2,91 \$	4,79 \$	7,78 \$	11,79 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (B + expl. + réinvest. + ing.)	14,36 \$	23,63 \$	38,38 \$	58,21 \$
	Total coût des travaux	G	14,36 \$	23,63 \$	38,38 \$	58,21 \$
	Prix unitaire au mètre prolongement câble basse tension 347/600 V.		14 \$	24 \$	38 \$	58 \$

1
2

TABLEAU A28
PRIX UNITAIRE PAR POINT DE CIRCUIT MONOPHASÉ 120/240 V

Quantité de circuits	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
1	Coût moyen de la main d'œuvre par point de circuit	161,26 \$	161,26 \$
	Total main-d'œuvre et équipement	A	161,26 \$
	Matériel		
1	Coût moyen matériel par point de circuit	61,37 \$	61,37 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	1,23 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	4,79 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	2,52 \$
	Total matériel	B	69,91 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement et matériel (A+B)	C	231,17 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	34,44 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	51,78 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	80,64 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + réinvest. + ing.)	398,03 \$
	Total coût des travaux	G	398,03 \$
Prix unitaire par point de circuit à 120/240 V			398 \$

3
4

1
2

TABLEAU A29
PRIX UNITAIRE PAR POINT DE CIRCUIT TRIPHASÉ 347/600 V

Quantité de circuit	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
1	Coût moyen de la main d'œuvre par point de circuit	177,63 \$	177,63 \$
	Total main-d'œuvre et équipement	A	177,63 \$
	Matériel		
1	Coût moyen matériel par point de circuit	141,78 \$	141,78 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	2,84 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	11,06 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	5,81 \$
	Total matériel	B	161,49 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement et matériel (A+B)	C	339,11 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	50,53 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	75,96 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	118,30 \$
	Sous-total du coût des travaux (C + expl. + réinvest. + ing.)	D	583,90 \$
	Total coût des travaux	G	583,90 \$
	Prix unitaire par point de circuit à 347/600 V		584 \$

3
4

1
2
3

TABLEAU A30
PRIX UNITAIRE PAR SECTION DE CÂBLE: DE 30 M ET MOINS ET DE 500 KCMIL ET MOINS,
DE PLUS DE 30 M ET DE 500 KCMIL ET MOINS ET DE PLUS DE 500 KCMIL

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Câble 500 kcmil et moins, plus petit ou égal à 30 m	Câble 500 kcmil et moins plus grand que 30 m	Câble plus de 500 kcmil
5,71	Installation de câble 500 kcmil et moins, <= 30 m	146,00 \$	833,66 \$		
9,14	Installation de câble 500 kcmil et moins, > 30 m			1 334,44 \$	
9,14	Installation de câble de plus de 500 kcmil				1 334,44 \$
	Sous total main-d'œuvre et équipement	A	833,66 \$	1 334,44 \$	1 334,44 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	124,22 \$	198,83 \$	198,83 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	186,74 \$	298,91 \$	298,91 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	290,81 \$	465,51 \$	465,51 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (A + expl. + réinvest. + ing.)	1 435,43 \$	2 297,69 \$	2 297,69 \$
	Total coût des travaux	G	1 435,43 \$	2 297,69 \$	2 297,69 \$
	Prix unitaires par section de prolongement de ligne basse tension		1 435 \$	2 298 \$	2 298 \$

4

2.7.4. Ligne moyenne tension

5
6
7

TABLEAU A31
PRIX UNITAIRE PAR MÈTRE DE CÂBLE 3/0 AL MONOPHASÉ ET TRIPHASÉ ET 750 KCMIL TRIPHASÉ

Quantité	Matériel	Taux/Coût	1 câble 3/0 Al, 25 kV	3 câbles torsadés 3/0 Al, 25 kV	3 câbles torsadés 750 kcmil Al, 25 kV
	Coût matériel conducteur au mètre	Selon le coût moyen	9,87 \$	24,62 \$	55,96 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,20 \$	0,49 \$	1,12 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	0,77 \$	1,92 \$	4,36 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	0,40 \$	1,01 \$	2,29 \$
	Total matériel	A	11,24 \$	28,04 \$	63,74 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	1,68 \$	4,18 \$	9,50 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	2,52 \$	6,28 \$	14,28 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	3,92 \$	9,78 \$	22,23 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (A + expl. + réinvest. + ing.)	19,36 \$	48,28 \$	109,75 \$
	Total coût des travaux	G	19,36 \$	48,28 \$	109,75 \$
	Prix unitaires au mètre de prolongement de ligne moyenne tension		19 \$	48 \$	110 \$

8

1
 2
 3

TABLEAU A32
PRIX UNITAIRE PAR POINT DE CIRCUIT AVEC JONCTION SIMPLE PRÉMOULÉE 3/0-3/0 AL
MONOPHASÉ ET TRIPHASÉ ET 750- 750 KCMIL TRIPHASÉ

Quantité de circuits	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Jonction MT simple prémoulée, 3/0 Al, 1 phase	Jonction MT simple prémoulé 3/0 Al, 3 phases	Jonction MT simple prémoulée 750 kcmil, 3 phases
1	Coût moyen de la main d'œuvre par point de circuit	333,61 \$	333,61 \$		
1		751,17 \$		751,17 \$	
1		751,17 \$			751,17 \$
	Total main-d'œuvre, équipement	A	333,61 \$	751,17 \$	751,17 \$
	Matériel				
1	Coût moyen matériel par point de raccord	28,76 \$	28,76 \$		
1		86,27 \$		86,27 \$	
1		445,50 \$			445,50 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	0,58 \$	1,73 \$	8,91 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	2,24 \$	6,73 \$	34,75 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	1,18 \$	3,54 \$	18,27 \$
	Total matériel	B	32,75 \$	98,26 \$	507,42 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement et matériel (A+B)	C	366,36 \$	849,43 \$	1 258,59 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	54,59 \$	126,56 \$	187,53 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	82,07 \$	190,27 \$	281,93 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	127,80 \$	296,31 \$	439,05 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (C + expl. + réinvest. + ing.)	630,82 \$	1 462,58 \$	2 167,10 \$
	Total coût des travaux	G	630,82 \$	1 462,58 \$	2 167,10 \$
4	Prix unitaires par point de circuit moyenne tension		631 \$	1 463 \$	2 167 \$

1
2
3

TABLEAU A33
PRIX UNITAIRE PAR POINT DE CIRCUIT DÉRIVATION 2, 3 ET 4 VOIES À 750 KCMIL
TRIPHASÉ

Quantité de circuits	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Raccord MT dérivation 2 voies 750 kcmil, 3 phases	Raccord MT dérivation 3 voies 750 kcmil, 3 phases	Raccord MT dérivation 4 voies 750 kcmil, 3 phases
1	Coût moyen de la main d'œuvre par point de circuit	1 000,83 \$	1 000,83 \$		
1		834,15 \$		834,15 \$	
1		750,81 \$			750,81 \$
	Total main-d'œuvre, équipement	A	1 000,83 \$	834,15 \$	750,81 \$
	Matériel				
1	Coût moyen matériel par point de raccord	1 025,45 \$	1 025,45 \$		
1		876,91 \$		876,91 \$	
1		1 067,64 \$			1 067,64 \$
	Frais d'acquisition de matériel	2,0%	20,51 \$	17,54 \$	21,35 \$
	Frais de gestion des matériaux	7,8%	79,98 \$	68,40 \$	83,28 \$
	Frais de matériel mineur	4,1%	42,04 \$	35,95 \$	43,77 \$
	Total matériel	B	1 167,98 \$	998,80 \$	1 216,04 \$
	Sous-total main-d'œuvre, équipement et matériel (A+B)	C	2 168,81 \$	1 832,95 \$	1 966,85 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	323,15 \$	273,11 \$	293,06 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	485,81 \$	410,58 \$	440,57 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	756,57 \$	639,41 \$	686,11 \$
	Sous-total du coût des travaux (C + expl. + réinvest. + ing.)	D	3 734,35 \$	3 156,04 \$	3 386,60 \$
	Total coût des travaux	G	3 734,35 \$	3 156,04 \$	3 386,60 \$
	Prix unitaires par point de circuit moyenne tension		3 734 \$	3 156 \$	3 387 \$

4

5
6

TABLEAU A34
PRIX UNITAIRE PAR SECTION DE CÂBLE

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Câble plus de 500 kcmil
11,43	Installation d'une section de câble	146,00 \$	1 668,78 \$
	Total main-d'œuvre et équipement	A	1 668,78 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	248,65 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	373,81 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	582,14 \$
	Sous-total du coût des travaux (A + expl. + réinvest. + ing.)	D	2 873,37 \$
	Total coût des travaux	G	2 873,37 \$
	Prix unitaire par section de prolongement de ligne moyenne tension		2 873 \$

7

1

TABLEAU A35

2

PRIX UNITAIRE PAR TEST DE GÉNÉRATEUR DE TENSION

3

Quantité	Main-d'œuvre et équipement	Taux/Coût	Total
4,57	Coût de la main d'œuvre	146,00 \$	667,22 \$
	Total main-d'œuvre et équipement	A	667,22 \$
	Provision pour l'exploitation et l'entretien futurs	14,9%	99,42 \$
	Provision pour réinvestissement en fin de vie utile d'un réseau souterrain	22,4%	149,46 \$
	Frais de gestion des demandes et ingénierie	28,5%	232,75 \$
	Sous-total du coût des travaux	D (A + expl. + réinvest. + ing.)	1 148,85 \$
	Total coût des travaux	G	1 148,85 \$
	Prix unitaire par test de générateur de tension		1 149 \$

4

5